

# archiMag

l'actualité de l'architecture  
contemporaine en Bourgogne



- La profession d'architecte en chiffres p.3
- Sans souci – 32 logements locatifs sociaux BBC au Creusot p.4
- Isoler sans s'isoler p.8
- L'élus et la modernité : conviction et engagement p.10

**janvier-mars 2017/n° 5**

## ...l'homme habite en poète...

Le lent passage de la transmission orale à la sauvegarde écrite change la façon de penser de l'homme médiéval. La rapide et récente dématérialisation de l'écrit induit une autre évolution de la pensée.

Le second choc pétrolier coïncide avec l'arrivée chez l'architecte de la petite souris du premier ordinateur personnel. La planche à dessin, légèrement inclinée, oblige à poser sur le bureau, à côté du Minitel, ce solvant du crayon à mine dure. Nouvelle posture pour l'homme de l'Art désormais assis dans le fauteuil ergonomique pivotant à roulettes immobile devant l'écran.

À posture nouvelle, pensée nouvelle ? Architecture en évolution ou en rupture ? Nombre de bâtiments nouveaux expriment la dématérialisation : les volumes s'estompent et les façades jouent la résille avec un zeste de transparence dans une unité où les pleins et les vides traditionnels n'ont plus cours. D'autres font le gros dos, résistent et se dissimulent sous un écran végétal ou affirment la force du matériau.

Flux multiples pour transitions en construction. Outrance des accumulations de données. La nano seconde rend obsolète ma tentative de dire que le logement social est bénéficiaire d'une approche neuve. Les algorithmes trépignent d'impatience face à la lenteur de la grue qui décharge les pré-dalles du second niveau de l'aile ouest du bâtiment «C». Dans la cabane de chantier, la thermos de café se refroidit lentement.

Tout est en place pour une performance technique d'un bâti de bon aloi : mesures législatives, normatives, réglementaires, incitatives, financières et autres critères de qualité, de contrôle et de gestion. Voilà. Nous y sommes. À vouloir tout maîtriser, nous avons produit un environnement administratif et social générant une fracture abyssale. Le tableau pourrait sembler sombre. Paradoxe. Il est porteur de tous les espoirs.

Nous avons à présent la possibilité tactile et orale de réaliser un travail en équipe créatrice et solidaire. L'art de vivre naturellement apporte de nouveaux contrats : les marchés concernent des projets de vie. Avec une place pour chaque chose et chaque chose à sa place. Pour des gens, des vrais. Pour eux, pour nous.

Matérialité retrouvée : l'architecture partage encore et toujours sa puissance d'harmoniser au présent ce que demain apportera. Œuvre magnifique dans cette constante recherche du bonheur puisque, depuis des générations, nous le savons, l'Homme habite en poète.



**Gérard Faivre, Architecte**  
**Directeur du Conseil d'Architecture,**  
**d'Urbanisme et de l'Environnement de Côte-d'Or**

# Actualités

## La profession d'architecte en chiffres

Le Conseil national de l'Ordre des architectes a confié au CREDOC la deuxième édition d'Archigraphie publiée fin 2016. L'étude complète est disponible sur le site : [www.architectes.org](http://www.architectes.org)

### En France

**30 000**

c'est le nombre d'architectes en France inscrits à l'Ordre

**2 100** diplômés par an

**27 %**  
des architectes  
sont des femmes

**50 %** ont moins de 34 ans

**21,7 %**  
sont des auto-entrepreneurs (dont 65 %  
à avoir moins de 35 ans)

**39 000 €**  
c'est le salaire annuel moyen brut

**50 %**  
des architectes ont un  
revenu net mensuel  
inférieur à  
**2 000 €**

Les architectes conçoivent **5 %**  
des maisons individuelles

### En Bourgogne-Franche-Comté

**592**  
c'est le nombre d'architectes en  
Bourgogne-Franche-Comté

**22 pour 100 000 habitants**  
en comparaison :  
45,2 en France et 99,8 en Europe

**51,5 ans**  
c'est l'âge moyen

**16 %** ont plus de **64 ans**

**23 %** seulement sont des  
femmes

**6 à 8 %** ont moins de 34 ans

La création d'une école d'architecture en Bourgogne-Franche-Comté ne permettrait-elle pas d'améliorer ces chiffres et de dynamiser la production architecturale dans notre région ?

# Gros plan

## Sans souci – 32 logements locatifs sociaux BBC\* au Creusot

Le groupement Rue Royale architectes et Autre Nature architecture et paysage, nous explique les spécificités de cette opération livrée pour l'OPAC de Saône-et-Loire en 2015.

Primé au Palmarès de l'Architecture contemporaine en Bourgogne 2015, catégorie habiter ensemble



**Archimag :** Comment avez-vous mené ce travail au sein du groupement ?

**Autre Nature / Rue Royale :** Dès la phase concours, nous avons travaillé ensemble à la composition urbaine du lieu. Le site est complexe, étendu, et les contraintes liées à l'eau étant très importantes, il était fondamental d'évoquer l'histoire du lieu.

Plus avant dans le projet et sa réalisation, nous avons toujours cherché à poursuivre ce dialogue entre la définition des espaces paysagers et le bâti.

**Archimag :** Comment ce quartier s'insère-t-il dans le tissu urbain ?

**Autre Nature / Rue Royale :** Le site d'implantation est marqué par le lit d'un ancien ruisseau, le Souci, aujourd'hui canalisé en

réseau souterrain. Le projet recompose le site dans son épaisseur, suivant trois «lignes d'étiage» :

- La partie centrale rendue inconstructible par la présence du ruisseau canalisé devient le lit d'une rivière asséchée ;
- Le long de sa rive sont implantés les logements ;
- Une voie de desserte en limite nord-est limite l'impact de la circulation automobile.



Cette ancienne rivière est le fil conducteur reliant l'ensemble des secteurs. Elle est traversée par un «passage à gué», qui met en relation les épaisseurs successives et se termine par une «île aux jeux». Le projet prend parti de regrouper les logements au nord de la parcelle, afin de ménager jardins privés et partagés en un vaste ensemble exposé au sud. Il répond ainsi aux questions d'insertion paysagère, de composition urbaine, de mutualisation d'espaces collectifs, où le travail paysager s'exprime aux limites, là où se joue la relation complexe entre la sphère privée et l'espace public, entre l'intime et le pluriel.



**Archimag** : Quels choix architecturaux ont été mis en avant ?

**Autre Nature / Rue Royale** : Le programme insistait sur la nécessité d'une nouvelle offre diversifiée de logements (20 logements classiques et 12 intégrant une réflexion sur les nouveaux modes d'habitat). Il nous a paru important que cette opération se lise comme un seul programme pour éviter tout effet de ségrégation, mais avec une différenciation fine entre les logements. On trouve donc un premier immeuble sur 5 niveaux, un second sur 3 niveaux. Puis des logements intermédiaires sur 3 niveaux, et enfin des maisons individuelles en duplex.

L'architecture reste simple et joue sur les hauteurs de bâtis différents, une alternance de toitures-terrasses et de toitures en pente, des ouvertures diversifiées, des matériaux variés...

**Archimag** : Le projet a été remarqué pour la qualité des continuités entre l'architecture et ses abords. Comment et à quelle phase cette qualité entre-t-elle en jeu dans le projet ?

**Autre Nature / Rue Royale** : Dès la phase concours, il a été décidé de déployer une certaine «porosité» entre la composition bâtie et ses limites urbaines de façon à favoriser une véritable couture avec l'existant. La proposition de mise en place de jardins partagés au cœur de l'opération y participe pour rassembler les usagers autour de pratiques communes : cultures potagères, jeux, échanges... autant de pratiques pour bien vivre ensemble.

Toutefois, contrairement à ce que nous avons pu élaborer à Cébazat (63), le projet est ici resté en attente d'un véritable engagement de la part de la maîtrise d'ouvrage sur le fait de mutualiser un espace collectif.

L'expérience de projets communs et les échanges poursuivis pendant cette opération participent de cette émergence de qualité. Ces échanges sont essentiels au sein de l'équipe de maîtrise d'œuvre, mais il est nécessaire de rappeler que cette recherche de qualité demande une exigence continue de la part de la maîtrise d'ouvrage, depuis son rôle d'initiateur jusqu'à celui de gestionnaire.

**Interview : Thomas Héritier – CAUE 71**

Crédits photo : Autre Nature

Retrouvez d'autres informations sur le projet et l'intégralité de l'interview sur le site du CAUE 71 : [www.caue71.fr](http://www.caue71.fr)

\* BBC : bâtiment basse consommation.





**Week-end de l'Ascension 2017, voyage annuel en Wallonie avec la Maison de l'Architecture de Bourgogne : réservez la date !**

**Vendredi 13 janvier à 14h30.**



Visite de fin de chantier du nouveau centre de contrôle technique poids lourds à Châtillon-sur-Seine avec l'atelier Hérard et Da Costa Architectes. Réservée aux adhérents MAB et Club de Partenaires. Inscriptions : mda.bourgogne@gmail.com



© Agence d'Archi

**Mardi 17 janvier**



Conférence de Dominique Gauzin Muller, L'Arsenal, 1 place Saint-Jacques, BESANÇON Contact : Maison de l'architecture de Franche-Comté.

**Jusqu'au 29 janvier**



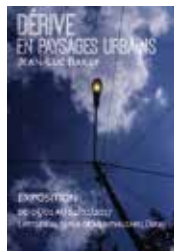
«Ré-enchanter le monde - architecture, villes, transitions», exposition conçue par la Cité de l'architecture et du patrimoine avec les 40 lauréats du Global Award for Sustainable Architecture. Hôpital St Jacques à BESANCON. Maison de l'architecture de Franche-Comté.



**Du 5 janvier au 14 février**



«Dérive en paysages urbains» de Jean-Luc Bailly à Latitude21, 33 rue de Montmuzard, DIJON.



**Du 18 février au 18 mars**



«Espace subferroviaire» de Pascal Reydet à Latitude21, 33 rue de Montmuzard, DIJON.

**Vendredi 10 et samedi 11 mars**



Portes ouvertes à l'École Nationale Supérieure d'Art - 3, rue Michelet à DIJON. Programme sur [www.ensa-dijon.fr](http://www.ensa-dijon.fr)

**Le 24 et 25 mars**



Séminaire : Museums Today «Museums and Contemporary Architecture : Scales and Stakes» Parvis Saint-Jean, rue Danton, DIJON organisé par le PARAC, Pôle d'Action et de Recherche en Art Contemporain. Infos : [www.ensa-dijon.fr](http://www.ensa-dijon.fr)

**Du 25 mars au 6 novembre**



«Dijon, archi / culture ! 14 édifices pour un parcours contemporain» au musée de la Vie bourguignonne de Dijon, 17 rue Sainte-Anne, DIJON.



Musée des Beaux-Arts de Dijon ©DMP Dijon, photo

# Publications

## **La Saline Royale d'Arc-et-Senans**



Nommé en 1771 par Louis XV pour réaliser l'usine monumentale d'Arc-et-Senans, destinée à la production de sel, Ledoux va concevoir ex-nihilo une ville idéale. Seuls les bâtiments industriels et la maison du directeur seront

construits. Aujourd'hui encore, ils témoignent de la profonde originalité et du talent exceptionnel déployé par l'architecte.

Dominique Massounie, Patrimoine Eds Du / 39€

## **L'espace Public**



Au singulier, l'espace public désigne la sphère du débat politique, la publicité des opinions privées. Au pluriel, les espaces publics correspondent au réseau viaire, rues et boulevards, places et parvis, parcs et jardins, bref à toutes les voies de circulation ouvertes aux publics.

Thierry Paquot, La découverte / 10€

## **Paris 2050**



Comment devenir sobres en carbone et lutter contre le réchauffement climatique ? Comment nourrir les neuf milliards d'êtres humains qui se partageront bientôt la planète et ses ressources de plus en plus limitées ? Comment les loger ? Les villes du XXIe

siècle sauront-elles remporter le challenge de la transition énergétique ? À ces questions vitales,

l'architecte Vincent Callebaut et ses équipes proposent des solutions écoresponsables.

Vincent Callebaut, Michel Lafon / 29,95€

## **La ville compacte remise en cause ?**



Parce qu'ils bénéficient de plus faibles possibilités de passer leur temps libre sur leur lieu de vie en comparaison avec les propriétaires de maisons avec jardin, les habitants des centres urbains sont les plus mobiles. Cet « effet de compensation » ou « effet barbecue », méconnu, invi-

terrait dès lors à changer de paradigme : cesser de prôner la densité et revaloriser les formes périurbaines afin de réduire ce type de mobilités particulièrement polluantes.

Sébastien Munafò, Edition Alphil / 25€

## **Fernand Pouillon**



Architecte hors du commun, bâtisseur de villes, franc-tireur à la personnalité inclassable et pour certains paradoxal, Fernand Pouillon se revendiquait « maître d'œuvre » attaché à la tradition, tout en révolutionnant les modes

de production de l'habitat. À la fois en avance et en retrait de son temps, il avait une hauteur de vue, un jugement sur les hommes et leurs œuvres, une foi en sa mission et en la vision de son « œuvre humaine », qui ne pouvaient être que l'apanage d'un insoumis, doué de l'orgueil des grands.

Stéphane Gruet, Poiesis / 24€

# Isoler sans s'isoler

À l'heure où il est plus que temps de (re)trouver une harmonie entre la société humaine et la Nature, nous réalisons des bâtiments très isolés et étanches à l'air pour réduire les consommations énergétiques. Construire un mur étanche entre nous et l'environnement est-il le meilleur moyen pour nous en rapprocher ? À cette question, l'architecture doit apporter des éléments de réponse équilibrés car elle traite autant du «bien public» que du «bien-être de chacun».



© Laurent Boiteux

D'autres thèmes posent questionnement. Par exemple, en réponse au désir clairement affiché des Français de s'affranchir des nuisances de voisinage (bruits, regards, pollutions...), nous posons toujours des isolants thermiques sans réelle valeur acoustique et nous concevons encore des typologies urbaines qui favorisent les effets de vis-à-vis direct. De même, alors que les occupants vivent des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, les techniques d'isolation usitées sont destinées à protéger l'individu du froid, mais pas forcément du chaud. Et, de façon globale, alors que les citoyens aiment les écritures architecturales qui mettent en valeur l'esthétique des bâtiments, nous produisons encore

des ouvrages bâtis d'une extrême pauvreté architecturale, en délaissant le nécessaire dialogue spatial avec l'environnement bâti et naturel.

La nécessité de prendre un peu de recul est désormais indéniable. C'est pourquoi il convient de faire une analyse fine du contexte avant de se lancer dans un projet.

## La dernière chose à faire pour isoler, c'est de poser un isolant !

Je reste persuadé qu'il sera un jour possible de réaliser à grande échelle des bâtiments qui n'aient aucunement besoin de système de chauffage et qui, pour autant, assureront le confort des usagers. La prescription d'un générateur de chaleur paraîtra alors totalement désuète. Il en est de même pour le recours aux isolants que nous venons plaquer sur les parois depuis une cinquantaine d'années. La conception architecturale doit s'emparer de ce sujet et restreindre le recours à ces isolants tout en assurant une isolation thermique et acoustique performante. Pour ce faire, il convient d'agir à minima sur la compacité du bâti, la gestion des apports solaires, la protection aux vents et aux bruits gênants, la maîtrise du renouvellement de l'air intérieur et la réduction maximale des ponts thermiques. Le cas échéant, la mise en œuvre d'un isolant sera alors à traiter correctement.



## Prendre le taureau par les cornes !

Certains disent que la meilleure défense, c'est la fuite. Cette pratique semble courante puisqu'au lieu de soigner l'isolation des parois, certains préfèrent éloigner les bâtiments les uns des autres (et donc les gens !). Cette pratique est courante dans le secteur de la maison individuelle qui sym-



© Laurent Boiteux

bolise aujourd'hui un espace de tranquillité permettant de se protéger des nuisances du voisinage (à tort ou à raison). Les pavillons posés au centre des parcelles participent-ils à un vécu commun harmonieux ? Et cela se répercute jusque dans la rue parfois conçue comme un simple lieu de déplacement et non comme un espace « public ». Là encore, il conviendrait de rechercher les qualités spatiales pour créer de belles ambiances collectives (espace de rencontres, jeux, lieu de partage, surfaces partagées...).



© DR

Bien entendu, l'Architecture ne peut pas tout résoudre, ni les problématiques énergétiques ou environnementales ni les effets nuisibles de l'individualisme. Par contre, elle peut participer à la création d'ambiances aptes à générer un vécu commun plus harmonieux et collaboratif tout en offrant des espaces favorisant le ressourcement individuel (intimité, expression personnelle...).

Il est de ces instants où le concepteur doit traiter du thème subtil des effets de l'isolation pour espérer mettre en place une isolation adaptée, pérenne et efficiente. À mon avis, c'est d'ailleurs ce besoin de traiter les moindres détails du bâtiment dans le cadre d'une approche globale qui donne tout son sens à l'Architecture.

**Laurent Boiteux,**  
Chef de projet & Formateur  
à Bourgogne Bâtiment Durable  
[www.bourgogne-batiment-durable.fr](http://www.bourgogne-batiment-durable.fr)

## L'élu et la modernité : conviction et engagement

Lauréat du Prix National arturbain.fr 2016 :  
« Mettre en valeur l'espace public, bien commun  
des citoyens »

J'ai eu la chance et l'opportunité lors de mon mandat de maire de construire une nouvelle mairie au centre d'un nouvel espace public, deux projets qui n'en font qu'un, tant ils sont indissociables. Si l'image de ce futur bâtiment n'était encore pas bien définie dans notre esprit, il était évident pour moi qu'il devait être un bâtiment du XXI<sup>ème</sup> siècle



© Vincent Mayot

loin du modèle « mairie-école » de Jules Ferry. Avec ce chantier important, les temps de maturation et de réflexion ont été longs et les marges de manœuvre (règlement de PLU, financement) quelquefois étroites. C'était bien sûr un projet collectif où toutes les sensibilités au sein du conseil municipal purent s'exprimer.

Le moment essentiel du choix du maître d'œuvre a permis au projet de sortir enfin du cercle restreint des élus qui peuvent avoir une vision bien arrêtée et qui sont quelquefois peu enclins à évoluer dans leur jugement.

L'aide du C.A.U.E.\* de Saône et Loire a été primordiale et a permis de sélectionner trois cabinets d'architectes qui ont présenté chacun leur tour, leur projet. La surprise est venue de l'un d'eux quand l'équipe a affirmé que la mairie ne devait pas être là où nous l'avions prévue. Le risque pour eux était important en désavouant les élus, mais leur conviction était forte et les arguments développés, indéniables.

Révélation pour moi et option à laquelle j'ai immédiatement adhéré. « Il est des vérités si frappantes qu'on croit les reconnaître » disait un académicien. Il ne restait plus pour moi qu'à convaincre à mon tour le conseil municipal. L'intelligence de ses membres et la confiance qu'ils m'accordaient ont permis la mise en route du nouveau projet. Cette conviction tout de suite partagée, puis la confiance mutuelle construite tout au long du chantier ont été essentielles à cette réussite.

Chacun est ressorti enrichi de ces relations aussi bien fructueuses sur le plan humain que dans le domaine technique.

**Pascal Boissard,**  
Maire de Virey-le-Grand de 2008 à 2014

Réaménagement du centre-bourg de Virey-le-Grand (71)  
(Création d'une nouvelle mairie et Espaces publics)  
Architecture : Atelier C.A.L.C ; Paysage : MAYOT & TOUSSAINT, paysagistes DPLG ; Géomètres experts : Cabinet GIEN PINOT.

\* C.A.U.E. : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

# Archi-simple

La chronique du professeur Cram Berdau

## L'architecture d'un bâtiment public doit donner du sens.

Écoles, mairies, églises, tribunaux, hôpitaux, commissariats, gymnases, etc. Nos villes et nos villages sont tous équipés de bâtiments publics.

Destinés à assurer les besoins de la vie en collectivité, ils sont les biens de tous. Et donc ouverts à tous. En principe ! Car pas mal de ces équipements, pour de bonnes ou de mauvaises raisons ont tendance à être privatisés. Avec la conséquence que, contrairement à leur nature, ils deviennent de moins en moins ouverts... au public.

Ceci n'est pas sans conséquence sur l'Architecture de ces bâtiments.

Le rôle de l'Architecture d'un bâtiment public est, entre autres, de mettre de l'ordre dans l'environnement où il s'installe et d'établir une hiérarchie claire des valeurs entre ce qui est de l'ordre du public et de ce qui est de l'ordre du privé.

Dans l'espace public, le bâtiment public doit prendre sa place (au sens premier du mot : «sur la place»). C'est-à-dire que sa présence commence par l'organisation des espaces extérieurs qui lui sont assujettis.

Puis, pour affirmer son statut d'institution, sa façade doit être composée de manière à ce qu'il soit reconnaissable au premier coup d'œil. C'est sur sa façade que doit figurer l'entrée principale qui, dans son dessin est bien plus qu'une porte qu'on pousse.

Une mairie, par exemple, n'est pas une maison d'habitation sur laquelle on a écrit

«mairie» et planté un drapeau. Elle se doit de présenter une certaine monumentalité et afficher les principes de notre démocratie. C'est la maison commune où siègent des citoyens que nous avons élus pour s'occuper des valeurs qui nous sont communes.



Hôtel de ville de Fontaine-lès-Dijon,  
CHAUDONNERET Pierre et PÉPIN Louis © CAUE71

Une des principales missions de l'Architecture du bâtiment public est de porter ces exigences. L'Architecture a toujours exprimé à travers le temps, les valeurs culturelles et spirituelles d'une société à un moment donné de son histoire. Le style d'un bâtiment nous dit s'il a été conçu dans une période de peur, d'intense spiritualité, d'expression de pouvoir, de plaisir bourgeois, de foi en la technologie triomphante ou autres.

Dans la période d'incertitude qui est la nôtre, il est impératif que l'Architecture renoue avec ses fondamentaux et que l'Architecture des bâtiments publics exprime nos valeurs démocratiques – transparence, accueil, ouverture au monde d'aujourd'hui, etc.

On pourrait dire (en paraphrasant A. Camus) : «Mal architecturer les choses participe au désordre du monde».

**Dans le prochain numéro : le petit coin**

# Archi-zoom

## Mais qu'est-ce que c'est ?

1. La verrière du nouveau quartier aquatique de Crèches-sur-Saône ?
2. Le labyrinthe graphique des archives départementales de la Nièvre ?
3. Une enseigne éteinte de la signalétique du Musée Zervos à Vézelay ?
4. La ferme photovoltaïque du Haut-Folin, point culminant de la Bourgogne ?



© Pascal Mallard

Réponse à lire à l'envers dans un miroir :

Centre des archives départementales de la Nièvre : Matière d'œuvre : Architecture d'urgence, matière d'ouvrage : Conseil général de la Nièvre

Centre des archives départementales de la Nièvre : Matière d'œuvre : Architecture d'urgence, matière d'ouvrage : Conseil général de la Nièvre

ArchiMag - N°5- Janvier/ Mars 2017

Ce journal, distribué gratuitement, est édité par la Maison de l'Architecture de Bourgogne (association loi 1901 représentée par son Président Marc DAUBER), et réalisé avec l'aide du Ministère de la Culture et de la Communication.

Directeur de la publication : Marc DAUBER (MAB)

Responsable de la rédaction : Patricia GAUDET (MAB)

Mise en page : Sébastien APPERT (Latitude 21)

Impression : Coloradoc à Chenôve (21)

Dépôt légal : 1e trimestre 2017

ISSN : 2494-3126

Comité de rédaction : Sébastien APPERT (Latitude 21), Marc DAUBER (MAB), Patricia GAUDET (MAB), Faïza KHELIL (ENSA Dijon), Agathe MAUGIS (Ville de Nevers), Véronique MECHMOUM (CAUE 21), Christelle MORIN-DUFOIX (Ville de Chalon-sur-Saône) et Gwenaële PELE-BESSARD (CROAB). Ont également contribué à ce numéro Gérard FAIVRE (Architecte, Directeur du CAUE21), Thomas HÉRITIER, (Architecte conseil au CAUE 71), Laurent BOITEUX (Chef de projet & Formateur à Bourgogne Bâtiment Durable), Pascal BOISSARD (Maire de Virey le Grand de 2008 à 2014) et Nathalie DURAND-BRETON (librairie Saline royale d'Arc-et-Senan).

**Vous souhaitez réagir ? Participer à la rédaction du journal ?  
Contactez-nous. Vous souhaitez recevoir ArchiMag dès sa parution ?  
Adhérez à la Maison de l'architecture de Bourgogne !**

Téléchargement des anciens numéros sur [www.ma-lereseau.org/bourgogne/](http://www.ma-lereseau.org/bourgogne/)

Maison de l'architecture de Bourgogne

7, bd Winston Churchill 21000 Dijon

07 71 03 56 80 ou [mda.bourgogne@gmail.com](mailto:mda.bourgogne@gmail.com)

**ma**  
maison de l'architecture  
Bourgogne

